

Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2024
Jeudi 8 février

L'Assemblée Générale 2024 s'est tenue en ligne conformément à nos statuts.
La séance était ouverte à 19h10,
étaient représentées

Onze organisations:

- REP Nantes
- REP Île de France
- REP en Milieu carcéral Rouen
- Harpèges "Les accords solidaires" Service Relais Enfants Parents Grasse
- Le Creuset, "Espace Rencontre" et Service Relais Enfants Parents
- REP Isère Grenoble
- REP Région Lyonnaise
- REP Ain Bourg en Bresse
- REP Bourgogne Auxerre
- REP Aquitaine Gradignan-Bordeaux
- REP Espagne Niños sin Barreras Madrid Barcelone Saragosse

Etaient présents:

Cinq administrateurs dont:
l'administrateur de Salamanque Espagne,
le président et la vice présidente.

Le président émérite.

Sont excusés:

Enfance Catalane, Service Relais Enfants Parents
Le REP Marseille.
Akati, Guyane
Rep Ht de France
Kyatis Carcassonne.

L'ordre du jour a été examiné point par point.

Le rapport moral d'activité des six derniers mois a été commenté par Olivier Kastner et Martine Noally.

Quelques points ont été précisés et soulignés: les rencontres avec les financeurs au niveau national, leur demande, tout à fait légitime, d'une lisibilité des actions au niveau de "l'ensemble du territoire". Ceci implique, bien évidemment, que chaque organisation prenne soin de transmettre à la fédération un minimum d'informations pour que celle-ci soit en capacité d'en faire la synthèse et de la transmettre.

Cela doit permettre notamment d'élaborer et de mettre en place les stratégies nationales de développement et de soutien dont nos organisations ont besoin.

A été ensuite abordé la nécessité du recrutement d'un professionnel à temps plein en 2024, largement évoqué auprès des financeurs, le travail reposant actuellement sur les membres du bureau.

Il a été ensuite question du positionnement des Relais par rapport à de multiples organisations qui s'intéressent à "la parentalité" pour inviter chacun à revenir à nos fondamentaux.

Enfin a été brièvement commenté le projet d'un travail de mémoire de chaque organisation pour fêter les trente ans de la Fédération, en ayant comme perspective la transmission et le passage de témoin aux nouvelles générations.

Le rapport financier a été ensuite présenté par Dalila Bérenger, trésorier, assistée de Charles Vieudrin qui a notamment mis en place la comptabilité et confectionné les projets de budgets prévisionnels avec Olivier Kastner sur la base des nouvelles perspectives de financement et en vue du recrutement du salarié dans le cadre de conventionnements triannuel et quadriannuel.

Questions diverses: Alain Bouregba a précisé que la fondation Bernard Von Leer avait participé pendant plusieurs années au financement de la Fédération pour permettre le développement du Réseau. Il a évoqué la perspective des quarante ans du Relais Ile de France en 2025.

La correction des statuts : conformément aux propositions du CA et aux antérieures décisions des AGs qui n'avaient pas été réécrits. Ils seront déposés ultérieurement au greffe.

La votation a été accessible en ligne, par formulaire électronique, à partir du vendredi 9 février:

Elle était ouverte aux organisations à jour de leur cotisation; ont voté l'ensemble des organisations présentes ainsi que les organisations excusées, soit 15 organisations.

L'ensemble des propositions à savoir:

- le rapport moral d'activité 2023,
- le bilan comptable 2023,
- l'excédant budgétaire 2023,
- La correction des statuts.**

ont été approuvées à l'unanimité et par l'ensemble des votants.

La séance a été clôturée à 20h40.

AG qui s'est tenue en ligne le jeudi 8 février 2024
Pour faire ce que de droit :
Dépot des statuts approuvés en AG

Olivier Kastner
Président

Hugo Gillet
Coordinateur.

GILLET

25/02/2026